

**VOTRE
PARTICIPATION
EST
IMPORTANTE**

EpiNano

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX NANOMATÉRIAUX

Votre entreprise participe à l'enquête nationale EpiNano

POURQUOI EPINANO ?

EpiNano recherche l'existence ou l'absence d'effets sur la santé d'une exposition aux nanomatériaux.

COMMENT PARTICIPER ?

Les travailleurs concernés reçoivent à domicile un dossier de participation.

DES QUESTIONS ?

Votre médecin du travail et l'équipe EpiNano sont à votre disposition.

EpiNano implique la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel. Ce traitement fondé sur l'intérêt public a reçu l'autorisation de la CNIL et garantit la sécurité et la confidentialité des données traitées. Les droits d'opposition mais aussi d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement des données* sont à exercer par les travailleurs concernés auprès de l'équipe Projet EpiNano.

* loi 78-17 du 6 janvier 1978 et règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

EN SAVOIR PLUS

- > Équipe projet EpiNano :
epinano@santepubliquefrance.fr
- > Délégué à la protection des données de Santé publique France :
dpo@santepubliquefrance.fr